

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE MOLINCHART DU 25 avril 2022 .**

Date d'affichage : 30 mai 2022

Date de convocation : 30 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur CARLIER Rémi, Maire.

Étaient présents : Mesdames PAWLICKI Cathy - COMPAIN Sophie et Messieurs CARLIER Rémi – QUESTROY Denis - BOURGEOIS Jean-Luc - LEGRAND Denis - JARZYNSKI François – HEMMER Cédric

Était absente: CARBONNEAUX Barbara - CHENU Véronique pouvoir à COMPAIN Sophie – PÉRIN René pouvoir à Rémi CARLIER

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :**

- D'approuver le compte-rendu de la dernière réunion de conseil.
- Vote Compte Administratif 2021
- Vote du Compte de Gestion 2021
- Vote de l'affectation de résultat
- Vote Budget Primitif 2022
- Annulation de la délibération 13 septembre 2021
- Achat d'un nouveau tracteur ISEKI à 5 000€ chez Laon Motoculture (ancien trop vétuste)

**QUESTIONS DIVERSES :**

Le maire informe que :

- Le Syndicat Scolaire par le comité de pilotage va instaurer de nouveaux coûts pour les communes membres.
- Le SEROL (syndicat des eaux) a voté son Budget Primitif 2022 et nous informe qu'il n'y a pas de travaux prévu dans la commune et informe une petite augmentation des prix pour 2022.  
(120m<sup>3</sup> = 2.18 TTC + la partie assainissement)
- Un arrêté a été pris pour une interdiction de stationnement pour les véhicules de plus de 3.5 tonnes dans la rue de la Grande Prairie car un poids lourd y stationnait, gênait dans le virage et a dégradé le trottoir ainsi que la chaussée. Une convocation et un entretien a eu lieu avec la personne concernée.
- Le coût du défibrillateur pour la mairie revient à la commune pour 894€ grâce à une prise en charge partielle de la CAPL.
- L'agent communal Fabien PARFAIT a suivi une formation qui est « Connaitre et utiliser les plantes résistantes à la sécheresse dans les aménagements ».
- Le conseil municipal donne son accord pour l'installation d'une tiny house sur la propriété privée AA 183.
- Les pompiers (GRIMP) sont venus s'entraîner à la Hottée et prévoit de revenir dans le cadre d'un apprentissage pour couper du bois vers Laniscourt.

La séance est close à 19h30  
Le Maire

